

"J'estime donc, a affirmé M. Crosbie, qu'il y a des raisons de penser que la Communauté européenne réexamine sérieusement sa position concernant les quotas de l'OPANO. L'année dernière, la question n'a pas été abordée à la réunion de décembre du Conseil des ministres des pêches.

"En effet, à cette réunion, on a accepté tout simplement de rejeter tous les quotas de l'OPANO et d'établir d'autres quotas qui, dans certains cas, dépassaient de 8, 10 ou 12 fois ceux de l'OPANO."

"Il est évident que cette année, après notre campagne et l'explication de notre point de vue et de notre position, la Communauté européenne se penche sérieusement sur cette question," a ajouté M. Crosbie.

M. Crosbie a fait savoir que lorsqu'ils entendront dire depuis l'Europe que la CE s'est opposée aux quotas de l'OPANO, les Canadiens ne devraient pas oublier que cette position est un artifice de procédure permettant de laisser le dossier ouvert jusqu'à la réunion du Conseil des ministres des pêches le 18 décembre.

Pour de plus amples informations:

Paul Benoit  
Secrétaire de presse  
Ministre du Commerce extérieur  
(613) 992-7332